Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260706-2026_06_004-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 6 juillet 2026

Date de convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage des délibérations : 10 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, CARO Amélie, CERCLERON Christophe, LALLOUET Maëlle , LE DÛ Marie-Paule, LE GALL Didier, LE GALL Steeve, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, LEVER Olivier, LUCAS Raphaëlle, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PETILLON Stéphanie, PORHEL Alain, POULIQUEN Nathalie, TROMEUR Béatrice, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude,**
Absents représentés **: CHIFFARD Gwenaëlle absente ayant donné procuration à Béatrice TROMEUR, GRASSI Géraldine absente ayant donné procuration à Raphaëlle LUCAS, HEMERY Ludivine absente ayant donné procuration à Isabelle LE PAGE, ROBIN Christophe absent ayant donné procuration à Didier LE GALL**
Absent excusé **: BOZEC Claire, Rosine VERBECQ, SPRIET Benoît**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 24

==========

N° 2026 / 06 / 004 : tarifs des spectacles de l'Arvest pour la prochaine saison culturelle

Mme Le maire indique que dans le cadre de la préparation du programme culturel de l'ARVEST pour le second semestre 2025 et le premier semestre 2026. Il convient à ce titre de fixer le tarif des spectacles.

Dans le cadre de la préparation du programme culturel de l'ARVEST du 1er septembre 2026 au 30 juin 2027.

Il convient à ce titre de fixer le tarif des spectacles.

Evènements gratuits :
- Lancement de la saison culturelle 2026/2027
- Lancement Mois des solidarités (partenariat avec le CCAS)
- Projection d'un documentaire durant le Mois du documentaire
- Spectacle de Noël
- séances scolaires : festival « Théâtre à tout âge » et semaine de la petite enfance.

Les tarifs uniques ou spécifiques :
- Ciné-docs : 5 euros
- Spectacle de cirque dans le cadre du festival Circonova (partenariat avec le Théâtre de Cornouaille) : plein tarif : 10 euros et tarif réduit : 8 €

Autres tarifs :
- Théâtre / conférence : tarif plein : 8 euros / tarif réduit : 6 euros
- Spectacle / concert : tarif plein : 10 euros / tarif réduit : 8 euros
- Spectacle petite enfance « jeune public » : tarif : 4 euros

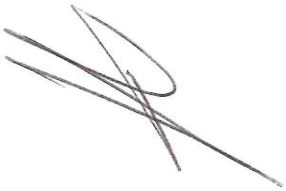
Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260706-2026_06_004-DE

Le Tarif réduit s'applique aux :
- moins de 12 ans
- personnes en situation de handicap
- demandeurs d'emploi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres, décide d'approuver tous les tarifs indiqués ci-dessus.

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Alain PORHEL



Le Maire
Amélie CARO

